

## Organiser son inauguration ou un évènement public (avec officiels) autour de la réalisation de son projet

Note à l'intention des porteurs de projet

*Retour d'expérience de AILE suite à l'organisation de l'inauguration des premières unités de méthanisation en Bretagne et Pays de la Loire. Ces inaugurations étaient voulues importantes d'où le contenu exhaustif ci-dessous.*

### Qui inviter ?

Vous devez a minima convier les partenaires financiers de votre projet (ex. : Directeur régional de l'Ademe, Présidents du Conseil régional et du Conseil général, Préfet qui représente l'Etat dans la Région...). Les partenaires techniques, les élus locaux... à vous de faire votre liste.

Par rapport aux partenaires publics, il est conseillé de prendre contact avec les chargés de mission avec qui vous avez échangé, afin qu'ils vous mettent en contact avec le bureau des élus (ou autre service). Les services de communication et de presse peuvent aussi être contactés ; ce sont de bons relais de communication et diffusion de l'information qui connaissent en plus le protocole.

Attention, n'oubliez pas l'affichage des logos de vos partenaires (notamment pour les aides publiques) sur les documents de communication et sur site. Vérifiez ce qui vous est demandé dans vos conventions, et respectez les chartes graphiques des logos.

### Quelle date ?

Il faut s'y prendre plusieurs mois à l'avance pour les officiels. 4 mois semblent un minimum si vous souhaitez accorder le maximum d'agenda (les principaux : Préfet, Président de Région, Président de CG, Ademe) ; mais la « dernière minute » peut marcher aussi.

Si vous voulez trouver une date qui aille au maximum d'officiels :

- Avoir des propositions de dates ;
- Consulter les différentes personnes importantes par rapport à vos propositions ;
- Priorité à la personne la plus importante ;
- Fixer la date et la bloquer ;
- Confirmer la date par une lettre aux officiels : lieu, date, heure.

### Quel protocole ou ordre d'importance ?

Pour vous aider dans votre choix de date, il est conseillé de prendre date en fonction de l'officiel le plus important.

Par ailleurs, cet ordre de 'priorisation' est celui utilisé pour toute publication avec la liste des noms des officiels ; et est l'ordre inverse des discours d'inauguration (le plus important en dernier).

Sur les documents écrits, il est conseillé d'écrire « Monsieur ou Madame X, titre (sous réserve) ». En effet rien ne peut garantir sa présence jusque la dernière minute.

Liste simplifiée, du plus au moins important :

- Le Préfet de Région ;
- Le Député ;
- Le Sénateur ;
- Le Président de la Région ;
- Le Président du Conseil Général ;
- Le Délégué régional ADEME ;
- Le Maire.

L'article 3 du décret n°89-655 du 13 septembre 1989 relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires (NOR: PRMX8900039D - Version consolidée au 21 mai 2011) précise le protocole et liste l'ensemble des officiels ou leur représentant possible.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006067256&dateTexte=20110830>

### **La communication avec la presse, comment faire ?**

Si vous voulez faire une communication à la presse, cela est possible. Ci-dessous, les conseils pour une communication assez large. A vous de voir l'ampleur que vous souhaitez donner à votre inauguration ou autre évènement autour (exemple : une porte ouverte suite à l'inauguration). Un simple communiqué peut suffire, tout comme un échange avec vos correspondants des journaux locaux.

La presse a son vocabulaire.

On peut réunir la presse lors de l'inauguration, on parle alors, par ordre du plus au moins important : de conférence, de point presse puis d'échange presse.

Le communiqué de presse peut aussi être appelé 'prenez-date' ou 'invitation presse'. C'est un document de 1 page (voir 2 maxi) avec les éléments clefs.

Le dossier presse est un dossier complet sur le projet. C'est un document assez long à préparer.

### Les communiqués de presse

- 1er envoi
  - 2 mois avant a minima pour que la presse mensuelle puisse en prendre date ;
  - c'est un « prenez-date » ;
- 2ème envoi pour rappel, surtout pour la presse hebdo :
  - 1 à 10 jours avant ;
  - avec si possible le nom de l'ensemble des élus discourtant ;
- 3ème envoi possible 2 jours avant pour presse locale,
  - contenu – daté le communiqué si plusieurs envois ;
  - titre accrocheur ;
  - date + lieu ;
  - contexte global ;
  - présentation succincte du projet ;
  - mini programme : horaire de début ; horaire du moment d'échanges avec la presse ; avec liste des personnalités présentes (ou son représentant) du + au – important ;
  - contact presse.

Attention, il faut :

- Faire valider le document par les partenaires et la préfecture si présence d'un préfet,
- Afficher les logos des partenaires financiers et techniques,
  - Mais bien différencier partenaires techniques de financiers dans le doc ;
  - Avoir une taille de logo similaire – prendre l'un de logos en référence ;
  - Attention aux chartes graphiques.

Il faut prévoir entre 1ère ébauche et validation : 10-15 jours.

### Le dossier de presse

- Quel contenu ?
  - Le communiqué de presse du jour J avec :
    - le nom des élus inaugurant ;
    - les données clefs du projet (tonnes matières, puissance, production...) qui parlent au grand public ;
  - Le contexte général ;
  - La présentation du Programme d'action (ex. Plan Biogaz), recommandé ;

- Une explication sur les bases de la technique ;
- Une présentation de l'exploitation ;
- Une présentation du projet :
  - Un historique du projet et de la réflexion ;
  - Les substrats ;
  - La technique de méthanisation ;
  - Le digestat ;
  - L'économie ;
- La présentation des partenaires en 1 page chacun, non obligatoire ;
- Annexe : fiche projet ;
- Logo des partenaires en différenciant les financiers des techniques – attention à la taille ;
- Comment valider son contenu ?
  - par les partenaires financiers et techniques ;
  - par la Préfecture si un Préfet est présent ;
- Comment le diffuser ?
  - Préférable le jour J, sinon la presse ne vient pas ;
  - Possible avant avec un « embargo » soit une date jusqu'à laquelle il est interdit de communiquer sur l'évènement ;
  - Impression éco-communicante : Papier recyclé ; sur A3 agrafé au milieu ; en recto verso
- Conseils :
  - Illustration(s) photo(s) possible(s) ;
  - Faire ressortir les données clefs ;
  - Utiliser des valeurs qui parlent au grand public ;
  - Si présence de presse technique/spécialisé, prévoir un dossier de presse assez dense au niveau technique

Il faut prévoir entre 1ère ébauche et validation finale : 1 mois minimum.

Exemples de valeurs issues des Chiffres clefs Energie et Climat 2009 de l'Ademe (disponible sur internet : [http://www.ademe.fr/internet/flash/Energie\\_et\\_climat/](http://www.ademe.fr/internet/flash/Energie_et_climat/)) pouvant être utilisé pour trouver des chiffres qui parlent à tous :

- Electricité : 3 MWh / logement pour l'énergie spécifique /an ;
- Chaleur : 14 MWh / logement pour le chauffage et l'eau chaude /an ;
- GES : Proposition : 1.560 t CO<sub>2</sub>/véhicule/an (13 000 km moyen ; 120 gCO<sub>2</sub>/km)
- Gaz naturel : 182 000 m<sup>3</sup> méthane / logement pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la cuisson /an ;
- Gaz naturel véhicule : 1 000 m<sup>3</sup> GNV / véhicule/an (7.6 m<sup>3</sup> GNV/100 km ; Avec 13 000 km/an en moyenne).

### D'autres choses à préparer pour le jour J ?

Une fiche de présentation de l'unité peut être créée pour l'occasion comme tout autre visuel (panneau schématisé de l'unité, panneau avec les logos...).

En plus d'un affichage des logos, il est possible de préparer quelques documents à destination des officiels.

- Le programme/organisation de la journée ;
- Une note pour les élus :
  - Pour préparer les questions pièges de la presse ;
  - Pour informer sur des données confidentielles et comment les traiter ;
  - Diffusion par mail possible ;
- Le plan d'accès ;
- Une copie du dossier de presse ;
- La liste des invités pourra être demandée.

N'hésitez pas à vous faire une liste des choses à faire, pour quand et qui en est responsable (*liste informative et non exhaustive*).

Quoi ?	Qui fait ?	Pour quand ?	Remarques
Contact avec les officiels pour trouver une date			
Envoi du courrier pour confirmer la date			
Liste des invités			
Invitation : création, validation, envoi			
Communiqué de presse 1 = prenez-date : création, validation, envoi			
Communiqué de presse 2 : création, validation, envoi			
Dossier de presse : création, validation, impression			
Panneaux d'affichage...			
...			
Fléchage de la route			
Microphone ?			
Ruban, ciseaux...			
...			

Une liste de vos interlocuteurs peut être utile (*liste informative et non exhaustive*).

Organisme	Contact	Tél	Mél	Remarque	Officiel présent
Préfecture					
Région					
Ademe					
Conseil Général					
Collectivité locale					

Tout comme un récapitulatif détaillé de la journée avec qui fait quoi (*liste informative et non exhaustive*).

Horaire	Quoi	Qui responsable, coordonne ?	Qui participe ?	A prévoir
	Mot d'accueil			
	Discours			
	Coupage du ruban			
	Visites pour...			
	Visites pour...			
	Cocktail			
	Point presse			



Exemple de courrier de confirmation adressée par le Président de AILE pour confirmer la date  
convenue pour l'inauguration  
(Ici courrier à la Directrice Régionale de l'Ademe pour l'inauguration de la SCEA du Bois Brillant)



**PLAN BIOGAZ AGRICOLE**  
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA METHANISATION EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Joëlle Kergreis  
Directrice Régionale  
Ademe  
5 boulevard Vincent Gâche  
BP 16202  
44262 NANTES

Nos réf : AD/BM/2011-0025

Rennes, le 14 avril 2011

**Objet : Inauguration Unité de Méthanisation à la ferme**

Madame la Directrice,

Énergie renouvelable, la méthanisation permet de produire de l'électricité et de la chaleur à partir du biogaz. Elle permet également la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Source d'intérêt grandissant, la méthanisation agricole voit de nombreux projets se concrétiser en France. Dans les régions Bretagne et Pays de la Loire, la dynamique est forte : 40 réalisations ou projets ont bénéficié du soutien des partenaires du Plan biogaz agricole 2007-2010.

Nous avons l'honneur de vous convier à l'inauguration de l'unité de méthanisation de Saint Sigismond, SCEA du Bois Brillant chez Monsieur et Madame Thierry et Isabelle LORE,

---

**Vendredi 30 septembre 2011 à 11h00**  
SCEA du Bois Brillant  
Bois Brillant – SAINT SIGISMOND (49123)

---

Première réalisation dans le Maine et Loire, l'unité de méthanisation portée par Thierry et Isabelle Lore est l'aboutissement de plusieurs années de travail. La réalisation a été soutenue dans le cadre du CPER (Contrat de Plan Etat – Ademe - Région 2007-2013) par l'ADEME et la Région Pays de la Loire, ainsi que par l'Europe avec le FEDER et par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'appel à projet PPE 2009.

Le projet a bénéficié de l'accompagnement du Plan Biogaz Bretagne - Pays de la Loire, animé par AILE et financé par les Délégations Régionales de l'Ademe, les Conseils Régionaux de Bretagne et de Pays de la Loire.

Je vous pris de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma haute considération.

Pour le Plan Biogaz,  
Hervé PRIMA, Président de AILE



Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement  
73, rue de Saint-Brieuc - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex - FRANCE  
Tel +33 2 99 54 63 23 - Fax : +33 2 99 54 85 49 - Site : [www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)



Exemple d'invitation à l'inauguration  
(Ici pour l'inauguration de la SCEA du Bois Brillant)



**PLAN BIOGAZ 2011-2013**  
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA METHANISATION EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

«MmeM» «(Nom)»  
«Fonction» «(Fonction2)»  
«Organismes»  
«Adresse1»  
«Adresse2»  
«BP»  
«CP» «(Ville)»

Nantes, le...

## INVITATION

Monsieur Hervé PRIMA, Président de l'association AILE,  
Monsieur et Mesdames Thierry, Isabelle et Audrey LORE, Gérants de la SCEA du Bois Brillant,

ont le plaisir de vous inviter à l'**inauguration**  
**de la première unité de méthanisation agricole de Maine-et-Loire**, qui aura lieu,

**LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 A 11H**  
lieu dit Bois Brillant – Saint Sigismond (49)

En Présence de :

**Dominique Tremblay,**  
Conseiller régional des Pays de la Loire (ou son représentant),

**Joëlle Kergreis,**  
Directrice régionale de l'ADEME (ou son représentant),

Partenaires financiers :



PARTENARIAT FINANCIER ETAT - ADEME - REGION

Partenaire technique :



Contact : Gaëlle Le Guen (AILE – 02.40.16.36.22) ) et Jacques Morillon (CLAIE : 02.40.98.32.74)

Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement  
73, rue de Saint-Brieuc - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex – France - Tel +33 2 99 54 63 23 – Fax : +33 2 99 54 85 49 – Site : [www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)

## Plan d'accès

SCEA du Bois Brillant  
Lieu dit le Bois Brillant (ou le Bois Briand)  
49123 SAINT SIGISMOND



### Coupon réponse à retourner avant le 20 septembre - à Aile

73 rue de Saint Briec – CS 56520 – 35065 RENNES Cedex  
Fax : 02 99 54 85 49 – Mail : info@aile.asso.fr  
**(Réponse obligatoire, places limitées)**



Nom : ..... Prénom : .....

Qualité : ..... Organisme : .....

Tél : ..... Adresse mail : .....

Assistera à l'inauguration  Au cocktail  N'assistera pas

A ..... Le .....

Exemple de programme envoyé aux officiels avant l'évènement  
(Ici pour l'inauguration de la SCEA du Bois Brillant)

## Organisation de l'inauguration de la première unité de méthanisation de Maine-et-Loire

SCEA du Bois Brillant – Bois Brillant – Saint Sigismond (49)

### Organisation – horaire :

- **11h-11h15** : accueil par Thierry Lore, gérant de la SCEA du Bois Brillant, et présentation du projet
- **11h15-11h30** : discours (4 min maximum par intervenant), introduit par Thierry Lore
  - o Mme Kergreis, Directrice Régionale de l'ADEME
  - o M. Tremblay, 1er Vice-président de la commission développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation du Conseil régional des Pays de la Loire
  - o M. Laffineur, Député de Maine-et-Loire,
- **11h30-11h45** : inauguration officielle
- **11h45-12h15** : visite de l'unité par petits groupes
- **12h15-30** : point-presse
- **12h45** : cocktail
- **14h** : fin
- **15h** : porte ouverte aux professionnels

### Localisation :







Exemple de Prenez-date (1<sup>er</sup> communiqué de presse)  
(Ici pour l'inauguration de la SCEA du Bois Brillant)



Communiqué de Presse

**PLAN BIOGAZ** **2011-2013**  
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA METHANISATION EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 A 11H**  
**INAUGURATION**

**DE LA 1<sup>RE</sup> UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE MAINE-ET-LOIRE**  
à la SCEA du Bois Brillant – lieu dit Bois Brillant à Saint-Sigismond

La méthanisation est l'une des réponses pertinentes aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. En effet, elle repose sur **4 piliers** : la valorisation des déchets organiques et son retour au sol, l'évitement des gaz à effet de serres et la production d'énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biométhane). Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du Grenelle de l'Environnement du « 3 x 20% » : -20 % de consommations, -20% de gaz à effet de serre et +20% de production d'énergies nouvelles.

L'installation inaugurée est portée par Thierry, Isabelle et Audrey Lore, exploitants agricoles, et est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Leur démarche a été soutenue, dans le cadre de la convention Etat-ADEME-Région (Contrat de Projet Etat-Région), et du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

**INAUGURATION OFFICIELLE DE LA PREMIERE UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE MAINE-ET-LOIRE :**

**Le vendredi 30 septembre à 11h, en présence de**

- o **Dominique Tremblay**, 1<sup>er</sup> Vice-président de la commission développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation du Conseil régional des Pays de la Loire (ou son représentant),
- o **Joëlle Kergreis**, Directrice régionale de l'ADEME (ou son représentant),

**Avec une visite guidée de l'unité et un point presse**

**Vers une autonomie énergétique de l'exploitation**

L'exploitation comprend 4 activités : l'élevage de veaux, l'élevage de canards, la production laitière, et des cultures sur 132 ha. Les élevages de veaux et de canards consomment annuellement plus de 23 tonnes de propane (294 000 kWh). La mise en place de l'unité de méthanisation a permis de chauffer les deux canardiers par des aérothermes à eau chaude, et l'eau de la buvée des veaux par un échangeur à plaques. **L'exploitation est ainsi autonome énergétiquement et économise plus de 17 000 €/an.**

De plus, l'unité chauffe les quatre maisons du hameau, qui consommaient chacune 1 250 kg de propane par an (64 000 kWh totaux).

**L'unité produit également de l'électricité** qui est injectée sur le réseau de ERDF. La production est estimée à 830 000 kWh annuels, **soit la consommation de la commune de Saint-Sigismond.**

La SCEA du Bois Brillant a bénéficié de **l'accompagnement technique du « Plan inter-régional Biogaz » animé par AILE** (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement). Ce plan vise à soutenir le développement d'une filière « méthanisation » d'envergure en Bretagne et Pays de la Loire ; filière qui connaît un fort développement en Europe mais reste encore confidentielle en France. Elle a été également accompagnée tout au long de leur projet par **l'entreprise CLAIE, basée à Varades (44), partenaire de WELtec-BioPower**, entreprise allemande fournisseur d'installation de méthanisation en inox.

**Cette installation sera la 2<sup>ème</sup> unité agricole en fonctionnement en Pays-de-la-Loire et la 1<sup>ère</sup> en Maine-et-Loire.**

**Vendredi 30 septembre, « portes ouvertes » aux professionnels à partir de 15h**

**Le samedi 1 et dimanche 2 octobre**, journées « portes ouvertes » de 10h à 17h

Soutien financier



Soutien technique



Contacts presse : Gaëlle Le Guen (AILE : 02.40.16.36.22) et Jacques Morillon (CLAIE : 02.40.98.32.74)

Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement

73, rue de Saint-Brieuc - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex - France - Tel +33 2 99 54 63 23 - Fax : +33 2 99 54 85 49 - Site : [www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)



Exemple de communiqué de presse quelques jours avant l'évènement  
(Ici pour l'inauguration de la SCEA du Bois Brillant)



Communiqué de Presse

**PLAN BIOGAZ 2011-2013**  
AGIR POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA METHANISATION EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011 A 11H**  
**INAUGURATION**

**DE LA 1<sup>RE</sup> UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE MAINE-ET-LOIRE**  
à la SCEA du Bois Brillant – lieu dit Bois Brillant à Saint-Sigismond

La méthanisation est l'une des réponses pertinentes aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. En effet, elle repose sur **4 piliers** : la valorisation des déchets organiques et son retour au sol, l'évitement des gaz à effet de serres et la production d'énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biométhane). Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du Grenelle de l'Environnement du « 3 x 20% » : -20 % de consommations, -20% de gaz à effet de serre et +20% de production d'énergies nouvelles.

L'installation inaugurée est portée par Thierry, Isabelle et Audrey Lore, exploitants agricoles, et est l'aboutissement de plusieurs années de travail. Leur démarche a été soutenue, dans le cadre de la convention Etat-ADEME-Région (Contrat de Projet Etat-Région), du Fond Européen de Développement Régional (FEDER), et du Plan de Performance Energétique (PPE) 2009.

**INAUGURATION OFFICIELLE DE LA PREMIERE UNITE DE METHANISATION AGRICOLE DE MAINE-ET-LOIRE :**

Le vendredi 30 septembre à 11h, en présence de

- o **Marc Laffineur**, Député de Maine-et-Loire (ou son représentant),
- o **Joseph Bossé**, Député de Maine-et-Loire (ou son représentant),
- o **Dominique Tremblay**, 1<sup>er</sup> Vice-président de la commission développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation du Conseil régional des Pays de la Loire (ou son représentant),
- o **Joëlle Kergreis**, Directrice régionale de l'ADEME (ou son représentant),

Avec une visite guidée de l'unité et un point presse

**Vers une autonomie énergétique de l'exploitation**

L'exploitation comprend 4 activités : l'élevage de veaux, l'élevage de canards, la production laitière, et des cultures sur 132 ha. Les élevages de veaux et de canards consomment annuellement plus de 23 tonnes de propane (294 000 kWh). La mise en place de l'unité de méthanisation a permis de chauffer les deux canardiers par des aérothermes à eau chaude, et l'eau de la buvée des veaux par un échangeur à plaques. **L'exploitation est ainsi autonome énergétiquement et économise plus de 17 000 €/an.**

De plus, l'unité chauffe les quatre maisons du hameau, qui consommaient chacune 1 250 kg de propane par an (64 000 kWh totaux).

**L'unité produit également de l'électricité** qui est injectée sur le réseau de ERDF. La production est estimée à 830 000 kWh annuels, soit la consommation de la commune de Saint-Sigismond.

La SCEA du Bois Brillant a bénéficié de l'accompagnement technique du « Plan Biogaz » animé par AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement). Ce plan interrégional vise à soutenir le développement d'une filière « méthanisation » d'envergure en Bretagne et Pays de la Loire ; filière qui connaît un fort développement en Europe mais reste encore confidentielle en France. Elle a été également accompagnée tout eu long de leur projet par l'entreprise **CLAIE**, basée à **Varades (44)**, installateur de **WELtec-BioPower**, entreprise allemande fournisseur d'installation de méthanisation en inox.

**Cette installation sera la 2<sup>ème</sup> unité agricole en fonctionnement en Pays-de-la-Loire et la 1<sup>ère</sup> en Maine-et-Loire.**

**Vendredi 30 septembre, « portes ouvertes » aux professionnels à partir de 15h**

**Le samedi 1 et dimanche 2 octobre, journées « portes ouvertes » de 10h à 17h**



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Europe s'engage en Pays de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



Contacts presse : Gaëlle Le Guen (AILE : 02.40.16.36.22) et Jacques Morillon (CLAIE : 02.40.98.32.74)

Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement

73, rue de Saint-Brieuc - CS 36520 - 35065 Rennes Cedex - France - Tel +33 2 99 54 63 23 - Fax : +33 2 99 54 85 49 - Site : [www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)